

**INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIE
EXTRACTIVES EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE-ITIE-RCA
COLLEGE DE LA SOCIETE CIVILE**

**COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE
RENFORCEMENT DE CAPACITE DES ACTEURS DE
LA SOCIETE CIVILE MEMBRE DE L'INITIATIVE
POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES
EXTRACTIVES**



L'An deux mil vingt et quatre et le vendredi 19 juillet, s'est tenu dans la salle de conférence de la **Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) dans le 2eme arrondissement de Bangui**, l'atelier de renforcement de capacités des acteurs de la société civile centrafricaine.

Organisé avec l'appui financier de la **Banque Africaine de Développement (BAD)** en partenariat avec le **Secrétariat Technique ITIE** et la coordination du collège des OSC membre du GMP, l'atelier a connu la participation d'une centaine de représentant des associations, ONG et de la société civile centrafricaine.

L'atelier a démarré par le mot de bienvenue **du Ministre, Coordonnateur National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE-RCA), Monsieur Robert MOIDOKANA**. Ce dernier a rappelé la levée de sanction qui pesait sur la République centrafricaine depuis 2013 et le processus de validation de la mise en œuvre après la levée de suspension intervenue en 2022. Il a souligné que pendant la période de la suspension plusieurs acteurs de la société civile se sont déconnectés de l'ITIE d'où l'importance de cet atelier en vue de renforcer les capacités des acteurs de la société civile. Il a aussi rappelé l'engagement et le rôle qu'avait joué la société civile au début de l'engagement du pays dans cette initiative qu'il appelle de tous ses vœux de voir la reprise de la dynamique s'instaurer pour que la transparence renaisse dans les industries extractives.



Le programme de l'atelier a été présenté par Monsieur **Philippe SING NHA**, membre du collège de la société civile au GMP. Le programme a été adopté avec amendement et se présente comme suit :

- Exposé sur le Thème : Genèse et historique de la mise en œuvre de l'ITIE en RCA, par le **Ministre Joseph BINDOUMI, magistrat, membre du Collège de la société civile du GMP**,
- Exposé sur le thème : Rôle des organisations de la société civile dans la mise en œuvre de l'ITIE, présenté **par Jean Jacques Urbain MATHAMALE, Juriste, coordonnateur du collège de la société civile**



- Débats
- Adoption des recommandations
- Fin de l'Atelier

Les acteurs de la société civile ont été édifiés de bout en temps sur la volonté politique du gouvernement centrafricain à s'engager volontairement dans l'initiative, l'implication effective des parties prenantes notamment la société civile et le secteur privé minier, le respect des étapes ayant valu à la RCA d'avoir le Trophée de la mise en œuvre, la plus rapide, du premier pays francophone, une validation réussie et le respect du protocole de la société civile.

L'extension des critères de l'ITIE dans les secteurs de l'exploitation du bois a été aussi une démonstration que le pays voulait bien l'implantation de l'initiative dans le pays.

Les deux exposés ont été suivis des débats auxquels plusieurs questions ont été formulées, qui ont aussi trouvés des réponses claires et pertinentes.



Les participants ont déploré les troubles qui ont freiné l'ardeur et l'expertise acquise par la RCA et conduit à la suspension de la RCA en 2013. Le départ des OSC et l'éparpillement de l'expertise pour travailler dans les secteurs de l'humanitaire.

En recommandation, les acteurs de la société civile ont salué les efforts du gouvernement à travers le STP qui n'ont pas baissé la main pour obtenir la levée de la suspension.

A l'unanimité, ils ont décidé de reprendre leur place dans le collège voire s'impliquer dans la thématique de la transparence.



Ils ont reconnu l'absence de financement pour permettre aux OSC d'être pro actives afin de produire et publier des rapports pointilleux sur la gouvernance du secteur et surtout de mener des débats ouverts et d'intervenir sur toutes les questions liées à la transparence.

Ils ont enfin recommandé, la poursuite du processus de renforcement des capacités des acteurs de la société civile à l'exemple de l'Université d'été à Bangui afin d'offrir la possibilité à un plus grand nombre d'apprenants.

L'atelier a pris fin par une note de satisfaction et de réengagement de la société civile du processus. C'était à 15 heures que la séance a pris fin par un mot de remerciement du coordonnateur du collège de la société civile, **Jean Jacques Urbain MATHAMALE**.

